

LA BIBLE ET LE BAPTÊME DES ENFANTS



LA BIBLE ET LE BAPTÊME DES ENFANTS

« Ignorez-vous que nous tous, qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie. » (Romains 6.3-4)

Avec ce texte de l'apôtre Paul sur le baptême, examinons la question du baptême des nouveau-nés.

Ce sujet a déjà fait couler beaucoup d'encre. De nombreuses publications ont paru, discutant la légitimité du baptême des enfants. Nous ne voulons pas ici évoquer ni même limiter les longues dissertations de théologiens. Elles sont incompréhensibles pour qui n'est pas accoutumé au langage trop technique des savants et des philosophes. Nous voulons simplement nous placer du point de vue de l'étudiant moyen de la Bible, ou du simple lecteur de la Bible, qui se pose cette question. Que dit la Bible au sujet du baptême des enfants ?

La forme de cette question est importante, car, à moins de la poser au sujet de toute pratique religieuse, l'unité des croyants en Christ ne sera jamais qu'une rêverie.

En réponse à cette question, le lecteur de la Bible constate que le Nouveau Testament ne contient aucune trace de la pratique du baptême des enfants. Le livre des « Actes des Apôtres » est pourtant riche en cas de conversions, pour la plupart même particulièrement détaillés, mais il ne contient aucune allusion directe ou indirecte au baptême d'enfants.

Comment justifie-t-on alors le baptême des enfants, pratique qui est quand même largement répandue ?

On invoque en général la doctrine du péché originel. Ou bien le fait que l'appartenance du nouveau-né, de par sa naissance naturelle, à une famille chrétienne ou du moins à un père ou à une mère chrétienne, constitue un signe pour l'Église en vertu d'une certaine « solidarité baptismale » (Cullmann). Le baptême serait donc avant tout le signe de l'incorporation du sujet à l'Église.

Selon la doctrine du péché d'origine, l'homme naît déjà souillé dans son âme, victime de la faute d'Adam. Le baptême aurait donc pour but initial d'effacer ce péché. On cite souvent un texte de la lettre de Paul « aux Romains » où l'apôtre déclare :

« Comme par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes parce que tous ont péché. » (Romains 5.12)

Tout le chapitre est une discussion sur ce thème. On remarque d'abord que ce passage ne fait nullement allusion aux enfants. Il parle des hommes. « *Tous ont péché* », dit Paul. L'homme, en venant au monde, trouve une humanité pécheresse de

laquelle il est solidaire. Il subit son influence, ses enseignements, et devient coupable à son tour ; il répète pour son propre compte la fondamentale rébellion contre Dieu. La mort atteint tous les hommes, mais non pas la culpabilité d'Adam. C'est l'héritage d'une conséquence et non d'une faute. Le prophète Ézéchiël disait déjà :

« Pourquoi dites-vous ce proverbe dans le pays d'Israël : Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants ont été agacées ? [...] Vous n'aurez plus lieu de dire ce proverbe en Israël [...] L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra. Le fils ne portera pas l'iniquité de son père, et le père ne portera pas l'iniquité de son fils. »
(Ézéchiël 18.2,3,20)

De toute façon, il y a tout un mouvement révisionniste au sein de l'Église romaine qui n'accepte plus la conception traditionnelle du péché originel. Selon le jésuite Henri Rondet, par exemple, le péché originel serait « l'ensemble des péchés des hommes de tous les temps ». Il n'est donc plus question d'une sorte quelconque de péché, mais plutôt d'un état.

La pureté des enfants n'est jamais mise en cause dans les Évangiles. Jésus ne reconnaît-il pas la pureté d'âme des enfants lorsqu'il déclare :

« Si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » (Matthieu 18.3)

Pourquoi donc baptiser les nouveau-nés ?

La seconde explication que l'on donne à ce rite est qu'il constitue le signe de l'incorporation du sujet à l'Église. Or, le baptême de la Bible est plus qu'une incorporation passive. C'est une participation, une union consciente et volontaire à la mort, à l'ensevelissement et à la résurrection du Christ. C'est ce que souligne le texte que nous avons cité au début de cette causerie.

« Nous avons été baptisés en sa mort [...] ensevelis avec lui [...] afin que nous marchions en nouveauté de vie. »

Dans le même contexte, l'Apôtre ajoute :

« Nous sommes devenus une même plante avec Lui par la conformité à sa mort. » (Romains 6.5)

À l'Église des Galates, il rappelle :

« Vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. » (Galates 3.26)

Tout cela peut-il se faire sans intelligence, sans compréhension, sans foi, sans décision personnelle, comme c'est le cas pour un enfant de huit jours ? Il ne participe à rien dans ce rite. Il subit. Souvent même il proteste.

Toute la valeur du baptême réside non pas dans le rite même, mais dans l'attitude du baptisé. Le baptême est essentiellement un acte de foi individuel.

Il est vrai, raisonne-t-on, que le baptême d'un nouveau-né et celui d'un adulte se font dans des circonstances différentes et présentent des caractéristiques différentes. Cela revient à dire qu'il y a deux baptêmes ! Les apôtres n'en connaissaient

pourtant qu'un seul (Éphésiens 4.4-6). Ce seul baptême est aussi appelé une « nouvelle naissance » d'après les paroles de Jésus qui avait déclaré :

« Si un homme ne naît de nouveau il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. »
(Jean 3.1-8)

Cette nouvelle naissance implique naturellement la mort spirituelle de l'homme dans ses péchés ; état qui nécessite sa renaissance spirituelle par le baptême et dans l'esprit.

Vu sous cet aspect, le baptême d'un enfant semble encore plus paradoxal. C'est, en effet, lui accorder un très court délai pour mourir spirituellement que de juger nécessaire qu'il renaisse spirituellement après huit jours de vie physique !

Partout, où il est question de baptême, les Écritures nous mettent en face de personnes adultes, croyantes, repentantes, qui manifestent par le baptême leur foi en Christ, c'est-à-dire leur totale confiance en la puissance rédemptrice de sa mort et de sa résurrection.

Jésus avait dit :

« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé. » (Marc 16.16)

Ce salut se traduit par la rémission des péchés, et par l'incorporation par Dieu à l'Église du Christ, du nouveau chrétien. C'est ainsi que Saul de Tarse, avant de devenir Paul, l'apôtre de Jésus-Christ, s'entend dire :

« Que tardes-tu ! Lève-toi, sois baptisé et lavé de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur. » (Actes 22.16)

C'est ainsi que les Juifs de Jérusalem reçoivent le commandement de se repentir et de se faire baptiser au nom de Jésus-Christ « *pour le pardon de vos péchés* » (Actes 2.38).

Le livre des Actes nous rapporte que ceux qui crurent à la prédication de Philippe en Samarie se firent baptiser, hommes et femmes (Actes 8.12).

Y a-t-il quelque allusion dans tous ces cas au baptême des enfants ?

Comme il aurait été facile au rédacteur du livre des « Actes des Apôtres » de nous dire qu'hommes, femmes et enfants furent baptisés, pour insister (et c'est là le but de ces détails) sur le succès évident de la prédication de l'Évangile. Mais le témoin nous dit que ceux qui se firent baptiser sont ceux qui crurent. C'est pourquoi il ne mentionne que les hommes et les femmes.

Que penser alors des cas où des familles entières se convertissent ? Ne peut-on pas légitimement supposer que les enfants de ces familles aient aussi été baptisés ?

Le Nouveau Testament rapporte quatre cas de baptêmes de familles entières. Dans le cas du gardien de prison de la ville de Philippi, il est écrit qu'après avoir entendu la prédication de l'apôtre Paul, « *aussitôt il fut baptisé, lui et tous les siens* » (Actes 16.33). L'exemple est typique. C'est jongler désespérément avec les textes que de vouloir à tout prix inclure des enfants parmi ces baptisés. Outre le fait que rien ne prouve qu'il y avait des enfants, on est bien obligé de constater que la prédication des apôtres ne s'adresse qu'à des personnes responsables et que lorsqu'ils insistent sur la nécessité de se faire baptiser, c'est toujours à ces

mêmes personnes qu'ils s'adressent, à des personnes libres d'accepter ou de refuser ce baptême.

Ces considérations expliquent le mouvement de plus en plus important qui se manifeste au sein du monde chrétien en faveur de la suppression du baptême des enfants.

Mais la tradition humaine ne l'emportera-t-elle pas sur la voix de la Bible et celle de la conscience ?

De toute façon, chers amis, il appartient à chacun d'entre nous de décider pour soi. Si nous avons pris conscience de ces choses, sérieusement, ne faut-il pas réviser nos pensées sur cette question et corriger ce qui peut encore l'être ?

En tant qu'individu responsable devant Dieu, si nous comprenons à présent que le baptême que nous avons reçu en tant que nouveau-nés n'était pas le baptême enseigné par Jésus-Christ dans la Bible, mais un rite inventé beaucoup plus tard par les hommes et étranger à la parole de Dieu, ne devons-nous pas envisager de venir au vrai baptême, celui qui constitue un engagement personnel, une décision personnelle pour Christ, une expression personnelle de notre foi ? Devons-nous laisser à un autre le soin de dire à notre place :

« Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu » ?

RICHARD ANDREJEWSKI

Éditions C.E.B.

4806 Trousdale Dr. — Nashville, TN 37220 États-Unis

www.editionsceb.com

Imprimé aux États-Unis - ©Tous droits réservés

219